

FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON
Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22
E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr

PV N°559 DU JEUDI 23 JUIN 2022



ES SAINT PRIEST



VETERANS – L'ES SAINT-PRIEST RAMENE LA COUPE A LA MAISON

Eliminés en quart de finale la saison dernière après deux victoires consécutives, les vétérans de l'ES Saint-Priest ont ramené la coupe de Lyon et du Rhône Vétérans à la maison samedi en fin d'après-midi à Neuville. Mieux même, les partenaires de Khaled Seffih y ont mis la manière face à des adversaires de l'USM Pierre-Bénite dont c'était la première apparition à ce niveau.

Un triplé de haute volée de Nassih (43^{ème}, 45^{ème}, 54^{ème}), un doublé de Ribeiro (3^{ème}, 47^{ème}) et une ouverture du score précoce de Seffih ont eu raison de la résistance adverse matérialisée par une égalisation de Massahel (22^{ème}) et une réduction d'Alimi (63^{ème}).

Avec désormais quatre trophées au compteur, dont trois sur la quatre dernières saisons, les Sanpriots talonnent l'AS Minguettes, spécialiste de l'épreuve dans la dernière décennie avec cinq victoires dans la coupe de Lyon et du Rhône Vétérans.

Denis DUPONT

USM PIERRE BENITE





SECRETARIAT

Tél **04 72 76 01 03** secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN Secrétaire Général Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présents: Serge GOURDAIN, Martine GRANOTTIER



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

Les remises de médailles pour la saison 2021 / 2022 auront lieu le 29 juin 2022 au District de Lyon et du Rhône de Football, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON à 19h00. Une invitation sera envoyée à chaque récipiendaire.



INVITATIONS

<u>ELAN SPORTIF DE CHAPONOST</u>: EL. S De Chaponost invite le District de Lyon et du Rhône de football pour sa **Soirée** Partenaire le vendredi **24 juin 2022.** Arsène Meyer vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par **Serge Gourdain** secrétaire Général du District et **Patrick Pinti** Trésorier du district.

<u>CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968</u>: Le CFF1968 invite le district à leur tournoi caritatif de l'association Courir pour Elles le samedi 25 juin vers 13h00 et dimanche 26 juin vers 17h30. Arsène Meyer président du district vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par Rachida Majri notre éducatrice sportive.

A.S. DIEMOZ: **A.S. Diémoz** invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'occasion des 70 ans du club, le samedi **25 juin 2022 à partir de 10h** tournoi intergénération, olympiade, match de gala et soirée d'anniversaire.

Arsène Meyer vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par Serge Gourdain secrétaire Général du District. Martine Granottier secrétaire Adjointe du District. Eric Grau président de la commission de discipline du district. Evelyne Monteil présidente du groupement Vallée du Rhône

<u>EVEIL DE LYON</u>: L'Eveil de Lyon invite le District de Lyon et du Rhône de football à leur journée de festivité pour leurs 111 ans d'existence le **25 juin 2022** au stade Guillemet,69100 Villeurbanne à partir de 11h. (Remise des récompenses à 18h00). Arsène Meyer vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par Christian Berger Vachon président de la commission médicale

A.S. GREZIEU LA VARENNE: A.S. Grézieu la Varenne invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'occasion des 50 ans du club, le samedi 02 juillet 2022 pour cette occasion de nombreuses activités/démonstrations seront prévues durant la journée et celle-ci se finira par un concert sur le complexe sportif municipal.

Arsène Meyer vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par **Patrick Pinti** Trésorier du district, **Roger André** membre du CD et **Marc Bayet** président du Groupement la Brevenne.

<u>U.S MILLERY VOURLES</u>: U.S Millery Vourles invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'occasion des 20 ans du club, le samedi 02 juillet 2022 de 14h à 18h au parc de la Mairie de Vourles pour cette occasion de nombreuses activités/démonstrations seront prévues durant la journée et celle-ci se finira par un concert au stade de Vourles à partir de 19h00. Le dimanche 03 juillet 2022 à partir de 10h au stade de Millery verre de l'amitié et de 14h30 à 17h30 match de foot, lâcher de ballons structures gonflables. Arsène Meyer vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par Martine Granottier secrétaire adjointe du district.

<u>DISTRICT DE L'Isère</u>: Le Comité de Direction du **District de L'Isère** invite le **District de Lyon et du Rhône** à l'inauguration officielle de nos locaux Espace **Michel MUFFAT- JOLY** le **dimanche 3 juillet** 2022 de 12h00 à 13h00 à Sassenage. **Arsène Meyer** vous remercie pour cette sympathique invitation et sera représenté par **Serge Gourdain** secrétaire Général du District.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Trésorier Général : Patrick PINTI Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS



RELEVES N°1 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°1 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 12/11/2021. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 25/11/2021. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 09/12/21. Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation (les rencontres seront annulées par nos services).

FOOT ENTREPRISE: 660337 FC BPNL



RELEVES N°2 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°2 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 21/01/2022. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 03/02/2022. Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation.

<u>CLUBS ENTREPRISES</u>: 660337 FC BPNL <u>CLUBS LOISIRS</u>: 564091 ALL STAR SOCCER

690450 SPARTAK



RELEVES N°3 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°3 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 18/03/2022. Ils étaient à régler au plus tard le 01/04/2022. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 14/04/22. Les Clubs ci-dessous doivent impérativement régulariser leur situation pour éviter d'être suspendus de toutes compétitions.

<u>Clubs Foot Entreprise</u>: 660337 FC BPNL <u>Clubs Loisirs</u>: 564091 ALL STAR SOCCER

690450 SPARTAK



RELEVES N°4 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°4 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 20/05/2022. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 09/06/2022. <u>Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 23/06/2022</u>.

CLUBS LIBRES					
504648	TERNAND FOYER SPORTIF				
504674	LIMAS A.S				
517095	CORBAS FC				
521194	PIERRE BENITE U.S.M				
525630	ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC				
525631	MIONS A.L				
538866	LOCATAIRES DE BANS A.S				
541604	BELLEROCHE OLYMPIQUE				

541676	COMORIENS DE LYON F.C
541895	PONTCHARRA ST LOUP F.C
550077	RIVE DROITE FC
552404	CONFLUENCE AS
560528	MONTS DU LYONNAIS FOOT
590353	A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO



FOOT LYON RHÔNE

PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

CLUBS FUTSAL					
550317	LYON PERRACHE FUTSAL CLUB				
552302	CHASSIEU FUTSAL CLUB				
552540	FUTSAL COTIERE DE L'AIN				
553627	FC CHAVANOZ				
563893	ATHLETIC CLUB D'OULLINS				
580583	MIRIBEL FOOT				
581484	LATINO AFC				
582080	COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE				

CLUS FOOT ENTREPRISES					
660337	FC BPNL				
682043	AS DHL LYS				
690450	SPARTAK				

CLUBS LOISIRS					
564091	ALL STAR SOCCER				
849801	SAINT POTHIN FC				
860326	BANDE DE POTES				
863948	AS LIORIS				

COMMISSION DES COUPES

Tél **04 72 76 01 29** coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Président : Bernard COURRIER Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres: Alain BARBIER - Farid BEN FARAH - Gilbert BOUTEYRE - Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ - Noé TE-

DIM DA SILVA RIOS - Xavier MARTI - Virginie LAGRANGE

Excusés: Xavier MARTI

Contacts téléphoniques: Bernard COURRIER: 06/78/73/69/47



PHASES FINALES

Le barrage Séniors pour accession en ligue, la finale du championnat D1 et les 4 dernières finales du district se sont déroulées ce week-end sous un grand soleil et beaucoup de vent.

De nombreux spectateurs se sont déplacés sur les deux sites pour supporter leurs équipes respectives, et tous les matchs se sont déroulés dans une très bonne ambiance, que ce soit sur, ou en dehors des terrains.

Le président et les membres de la commission remercient chaleureusement les présidents et les dirigeants des clubs de Neuville, de Mornant ainsi que Sathonay (qui nous avait accueilli pour les demi-finales Séniors), pour leur accueil, leur participation active et leur entrain qui ont participé grandement aux réussites de ces belles journées.

Résultats:

NEUVILLE: samedi 18 juin,

16h30

14h30 Barrage séniors pour accession en ligue CO ST-FONS 2-1 CS MEGINAND

Finale championnat séniors D1

Tillale championnat semois D1

UGA DECINES 2-2 ASVEL TAB 4-2

19h00 Finale coupe Vétérans

ES ST-PRIEST 6-2 USM PIERRE BENITE

MORNANT: dimanche 19 juin,

10h00 Finale coupe U15

FC LYON 2 2-1 FC COLOMBIER SATOLAS

14h30 Finale coupe U17

FC PONTCHARRA ST-LOUP 4-1 FC STE FOY LES LYON

17h00 Finale coupe U20

FC CHASSIEU DECINES 4-4 FC MENIVAL TAB 5-4

Question PVQuiz' N°6: quel a été le score de la finale du championnat D1 Séniors?



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Présidente: Martine GRANOTTIER (présente)

Membres: Hervé BAUDOUX (absent), Laurence MARTEL (présente)

Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Said INTIDAM - Gilles PORTEJOIE – Alain

RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN



CONVOCATION

La Commission PSEM convoque le Président et le Secrétaire Général de l'AS BRON GRAND LYON le lundi 04 juillet à 18 h 00 au District.



COURRIERS CLUBS

- Mail du Président du FC COLOMBIER SATOLAS, Monsieur Fabien CATAFORT : lu et noté. Une enquête est en cours.
- Mail du correspondant du Club du FC LYON, Monsieur Mohamed CHABBI : lu et noté. Une enquête est en cours.
- Mail du correspondant du Club de PUSIGNAN, Monsieur Salvatore SCIANDRA : lu et noté. La Commission Sportive vous donnera une explication.
- Mail de la Présidente du Club de VAUGNERAY, Madame Martine AUBRY : lu et noté.



RAPPORTS DELEGUES

U20 Coupe du Rhône – ½ finale FRANC LYONNAIS / CHASSIEU DECINES : rapport délégué officiel remis à la Commission de Discipline.



FOOT LYON RHÔNE

PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

FOOT ADAPTE – CINQ CHAPONOIS EN NORMANDIE

La belle aventure foot adapté se prolonge pour l'ES Chaponost...

Après avoir participé au premier championnat de ligue, puis une première fois au championnat de France organisé à Valence il y a deux semaines, la section dirigée par Yohan Guérin était représentée le week-end dernier dans la sélection Rhône-Alpes-Auvergne qui a disputé le championnat de France des Régions, à Bayeux.

Cinq Chaponois (sur 15 joueurs retenus) avaient fait le déplacement en Normandie : Jonathan Odin, Sulyvan Guerin, Wilfried Brianto, Julien Touzet et Mathieu Gael.

Résultat, après 8 heures de route et trois rencontres disputées sous une chaleur accablante, une huitième place (1n, 2d) et beaucoup de plaisir à jouer au football, tout simplement.

Denis DUPONT





FOOT LYON RHÔNE

PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél **04 72 76 01 08** discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Président : Mr Eric GRAU Membres du Comité Directeur : Mr Roger ANDRE

Membres représentant des clubs et autres personnalités: Md Sabrina GEORGET – Mr Lucien SINA, secrétaire - Mr André QUENEL – Mr Loïc RIETMANN, représentant l'Amicale des Educateurs, Mr Jean-Marie SANCHEZ – Mr Nourredine ERRACHIDI, représentant des Arbitres – Mr Yannis LEMCHEMA – Mr Guy CASELLES – Mr Bruno BENOIT, Instructeur Absences excusés: Mr Roger ANDRE – Mr Bruno BENOIT – Mr Guy CASELLES – Md Sabrina GEORGET

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district <u>«district@lyon-rhone.fff.fr»</u>) de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : <u>discipline@lyon-rhone.fff.fr</u> ». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : <u>que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents</u> doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

<u>RAPPEL</u>: Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr.

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves. Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2021/2022 du DLR, de la page 144 à 150. Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que : Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifié par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction. Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition.

De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition. Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.

Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit





DEMANDES DE RAPPORTS

Match N° 24523770 - Séniors - Coupe Ballandras du 19 juin 2022 J. ST. O. GIVORS (547090) // CRAPONNE AS

(504730) Objet :

Mauvais comportement des supporters envers l'arbitre officiel,

Mauvais comportement des joueurs envers le délégué officiel,

CLUB: J. ST. O. GIVORS (547090)

Suite aux rapports en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie le club de <u>J. ST. O. GIVORS</u> (<u>547090</u>) de lui fournir par écrit sur le comportement de vos supporters et de vos joueurs envers les officiels lors de la rencontre précitée, avant le **27 juin 2022 à 9h00**

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire



CONVOCATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES SOUMISES A INSTRUCTION

DOSSIER N°43

Match N° 24040240 - seniors - D4 bis - Poule G - du 27/03 /2022 - CHAZAY FC / BELLEVILLE FOOT BEAUJEU

Motif : Contrôle de licences avant match

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mardi 28 juin 2022 à 18h30**

Arbitre officiel: Mr Malal KOULIBALY

CLUB: FC CHAZAY - 554474: Président(e): Mr DUBREUIL Vincent ou son représentant

Educateur(s): Mr Moustapha SAMBE— **Présence obligatoire**Dirigeant(s): Mr Gérard COLETTA — **Présence obligatoire**Monsieur Ugo PIPON lic: 2543519435 — **Présence obligatoire**

<u>CLUB : BELLEVILLE FOOT – 551384</u> : Président(e) : Mr Guy RAVE ou son représentant

Educateur(s): Mr Delal ATASOY – **Présence obligatoire** Joueur : n° 4 Mr Onur LESTANG – **Présence obligatoire**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA - Secrétaire



RECRUTEMENT

Si vous souhaitez intégrer notre District, la Commission Départementale de Discipline recherche un (e) bénévole pour la saison 2022-2023. Si cela vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature par mail sur le site du District de Lyon et du Rhône <u>district@lyon-rhone.fff.fr</u>, ou sur l'adresse mail de la Commission <u>discipline@lyon-rhone.fff.fr</u> Sportivement,

Éric GRAU, Président

COMMISSION D'APPEL

Tél **04 72 76 01 16** appel@lyon-rhone.fff.fr



INFORMATIONS

<u>ABSENCES A AUDITION</u>: Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

<u>APRES AUDITIONS</u>: Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).



AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 20 Juin 2022

Présents:

M. Christian NOVENT - Président

M. Didier HAMON - Vice-Président

M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur

M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Jean Philippe KAPP - Membres

DOSSIER N° AR 16

APPEL DU CLUB A.S. DE MONTCHAT LYON CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 2 Juin 2022 - P.V. N° 556
DATE DU MATCH : 21/05/2022 - MATCH N° : 23376199

CATÉGORIE: SÉNIORS - D2 - POULE B

CLUBS : A.S. DE MONTCHAT LYON 2 (523483) / EVEIL DE LYON 1 (523565)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueurs en équipe supérieure

Après avoir entendu:

POUR LE CLUB A.S. DE MONTCHAT LYON

M. le Président: Henri KESISIAN - Licence N° 2599861107

M. l'Educateur : Henia Iskandar HENIA - Excusé

POUR LE CLUB EVEIL DE LYON

M. le Président : Georges CANO - Excusé

M. l'Educateur : Ahmed GHARBI - Licence N° 2543049742

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION:

CONSIDERANT que le club de A.S. DE MONTCHAT LYON fait appel de la décision de la commission de première instance,



CONSIDERANT qu'il n'est pas contesté par le club de A.S. DE MONTCHAT LYON, la participation des joueurs évoluant en équipe supérieure habituellement,

CONSIDERANT que le club de A.S. DE MONTCHAT LYON conteste la forme de la réserve, au motif qu'elle est mal formulée,

CONSIDERANT que la réserve posée par le club de EV. DE LYON se compose de deux parties,

CONSIDERANT que la seconde partie de la réserve est tout à fait recevable,

CONSIDERANT que la Commission d'Appel reprend en totalité le dossier, jugeant tant sur la forme que sur le fond,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission de 1ère instance pour dire :

Réserve confirmée par le club de EV. DE LYON par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de A.S. DE MONTCHAT LYON (Seniors - R 2 - poule C), les joueurs suivants ont participé à plus de 5 matchs avec l'équipe supérieure :

DEFORET Jean licence n° 2544350049 - 11 matchs

DIALLO Moussa licence 2546198071 - 11 matchs

BELAID Bibel licence n° 2546049240 - 9 matchs

SANCHES PEREIRA Jair licence n° 254682200 - 16 matchs

Le club de A.S. DE MONTCHAT LYON est en infraction avec l'article 10, alinéa B-2 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

Donne match perdu au club de A.S. DE MONTCHAT LYON (0pt),

Amende ce club de la somme de 186 € (cent quatre-vingt- six) pour avoir fait participer 4 (quatre) joueurs ayant fait plus de 5 (cinq) matchs en équipe supérieure dont 3 (trois) joueurs ont fait plus de 10 (dix) matchs,

Reporte le gain du match au club de A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS 3 (trois) points sur le score de 0 à 1, plus 51 € (cinquante un) de remboursement au club de EV. DE LYON.

Impute au club A.S. DE MONTCHAT LYON la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une affaire règlementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Le Président Le Secrétaire C. NOVENT D. HAMON

Copies : Commission des Règlements

Commission Sportive et des Compétitions Trésorier du District de Lyon et du Rhône



AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 20 Juin 2022

Présents:

M. Christian NOVENT - Président

M. Didier HAMON - Vice-Président

M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur

M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Jean Philippe KAPP - Membres

DOSSIER N° AR 17

APPEL DES CLUBS A.C. MEYZIEU / A.S. ST PRIEST CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 2 Juin 2022 - P.V. N° 556
DATE DU MATCH : 07/05/2022 - MATCH N° : 23826775

CATÉGORIE: FUTSAL-D3-POULE A

CLUBS: A.C. MEYZIEU 1 (560150) / A.S. ST PRIEST 2 (504692)

MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Joueurs en équipe supérieure

Après avoir entendu:

POUR LE CLUB A.C. MEYZIEU

M. le Président : Amir ZIDANE, représenté par M. Yohan CAMIER - Carte d'Identité N° 2543380282

M. l'Educateur : Meihdi BENREBAI - Licence N° 2588617642

POUR LE CLUB A.S. ST PRIEST

M. le Président : Patrick GONZALEZ, représenté par M. Eric VIAL - Licence N° 2510132421

M. l'Educateur : Abdeldjellil ZABAR - Licence N° 2588638344

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION:

CONSIDERANT que les clubs de A.C. MEYZIEU et A.S. ST PRIEST font appel de la décision de première instance, CONSIDERANT que la réserve posée par le club de A.C. MEYZIEU, avant match, concerne une rencontre de FUTSAL D3, poule A, qui s'est déroulée le 07/05/2022,

CONSIDERANT que le club de A.S. ST PRIEST apporte en séance la preuve que son équipe première de FUTSAL, évoluant en D2 poule A, a joué une rencontre de championnat, le 09/05/2022, l'opposant à l'équipe de FC VAULX EN VELIN, pour le compte de la 20ème journée,

CONSIDERANT l'article 5.4 des règlements sportifs de FUTSAL du District de Lyon et du Rhône de Football,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire infirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Réserve confirmée par le club A.C. MEYZIEU par courriel, réclamation prise en avant match,

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de A.S. ST PRIEST (Futsal - D 2 - poule A),

Ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

Donne résultat acquis sur le terrain.

S'agissant d'une affaire règlementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Le Président Le Secrétaire C. NOVENT D. HAMON

Copies: Commission des Règlements

Commission Futsal

Commission Sportive et des Compétitions Trésorier du District de Lyon et du Rhône



AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 20 Juin 2022

DOSSIER N° AR 20

APPEL DU CLUB A.S. DE PUSIGNAN CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION SPORTIVE

DATE DE PUBLICATION : 16 Juin 2022 - P.V. N° 558

CLUB: A.S. DE PUSIGNAN (582136)

MOTIF: Contestation de la décision de 1ère instance - Montées - descentes

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Mardi 05 Juillet 2022 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB A.S. DE PUSIGNAN

M. le Président : Francis AUCELLI ou son représentant

M. le Dirigeant: Nacer GUEDJALI

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission Sportive

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Le Président C. NOVENT Le Secrétaire D. HAMON

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13** arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Président: Laurent CHABAUD

Membres: Mohamed AROUS, Amadeu DO REGO, Noureddine ERRACHIDI, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Christophe BOULON, Armand KAYADJANIAN, Guillaume CIMIER, Jean CHAM-

BOST, Roger ANDRE, Franck BALANDRAS, Corentin BREURE, Thierry BOLZE et Bilal LAIMENE

CTDA: Jean Claude LEFRANC

Tél.: 04.72.76.01.12 (Tous les lundis de 18h30 à 20H30)

Mail: arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

(Tout courriel doit être adressé sur la messagerie du District pour saisie et en copie à la CDA)



PREAMBULE

Afin de faciliter l'organisation du début de saison 2022-23, il est demandé aux arbitres de nous transmettre leurs éventuels désidératas concernant la saison prochaine et ce avant le 30 juin 2022 (passage en tant qu'assistant spécifique ou Futsal, arrêt d'activité par exemple).



COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

Riadh BELGHOULA: Courrier de démission pris en compte. Remerciements pour services rendus.

Anis BEN FEKIH HASSEN : Justificatifs pris en compte et transmis à M. ANDRE Smail CHEKROUN : Courrier d'absence transmis à M. BOUGATEF et M. CHABAUD

Adrien COUTURIER : Courrier de démission pris en compte. Remerciements pour services rendus. Saïd DORBANI : Courrier de démission pris en compte. Remerciements pour services rendus.

Antoine FOREST: Document transmis à M. ANDRE

Moussa MACHANI : Rapport pour impayés transmis à M. ANDRE Karim MAMMAR : Courrier transmis à M. CHABAUD et M. LEFRANC

Serge RAVOT : Courrier pris en compte

Courriers des clubs : FEYZIN C. BELLE ET. : Courrier transmis à la commission des statuts de l'Arbitrage.



CONVOCATIONS

CONVOCATIONS ARBITRE

- M. Léonardo SABINO PEREIRA : Vous êtes convoqué devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 27 juin 2022 à 20h00 au siège du DLR. La convocation officielle vous a été envoyée par mail.



PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

- M. Thibault BUISARD: Vous êtes convoqués par M. le Président du District de Lyon et du Rhône, M. Arsène MEYER, le lundi 4 juillet 2022 à 18h30 au siège du DLR. La convocation officielle vous a été envoyée par mail.



DECISIONS

La commission de l'arbitrage décide de présenter aux examens Ligue du 18/06 :

Catégorie Séniors : Moustapha SYLLA

Vincent DEFOIX Riwan CHATMI

Catégorie Jeunes : Lilian PALMIER

Axel DE BONI Théophile KAPP Hamza SELLAM Ayoub AYAR



INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Cotisation UNAF Saison 2021/2022

Vous n'êtes pas encore adhérent!

La saison a maintenant commencé, vous officiez chaque week-end alors vous avez besoin de l'UNAF. Rendez-vous sur le site de l'UNAF Rhône (www.lesiffletdugone.com)

Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes arbitres)

46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez Guillaume LIONNET au 06.83.75.66.42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter: Web: www.lesiffletdugone.com

Mail: unaf.lyon.rhone@gmail.com

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05** sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Président: Lakhdar TOUATI. **Vice-Président**: Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres: Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Ga-

briel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH. **Absents excusés**: Jean-Michel JASTRZAB, Gabriel FAVRE.

Contacts téléphoniques: Lakhdar TOUATI: 06/07/90/40/12



MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être <u>nominative</u>ment signé et adressé à la *Commission Sportive et des Compétitions*.

<u>Attention</u>, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.



ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.



ENGAGEMENTS 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font sur FOOTCLUBS. Date d'ouverture des engagements : Mardi 14 Juin 2022.

Nous invitons les clubs à faire le nécessaire rapidement, la date limite des engagements pour les seniors, U20, U17 et U15 (hors dernières divisions) est fixée <u>au dimanche 26 Juin 2022.</u>

Vous devrez également saisir :

Les stades

Les alternances et concordances (aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée)

Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal)

Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club. Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable".

Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.



FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non-fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

Séniors D1 poule B: Match n°23375938 du 29/05/2022: JS Irigny 1 // Grigny FC 1 (Dernière relance)



MONTEES ET DESCENTES DU CHAMPIONNAT 2021/2022

Modifications:

Suite à parution par la Laurafoot des montées/descentes de ses championnats au 10 juin 2022, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR.

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges et des procédures en cours.

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver.

L'ordre est le suivant : A, B, D, H, G, F, I, E, C

SENIORS

A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 9 équipes du Rhône qui descendent de R3 séniors et reviennent au niveau district, il s'agit de :

PONTCHARRA 1

MEYZIEU 1

ASA VILLEURBANNE 1

BORDS DE SAONE 2

SC CALUIRE 1

UF BELLEVILLE FOOT 1

CS VERPILLIERE 1

CBE FEYZIN 1

AL MIONS 1

Comme nous avons 5 montées de D1 vers la ligue (R3), Nous appliquons le principe de régulation à compter du niveau D2.

MONTEES / DESCENTES

En D1

Montent en LIGUE

Poule A: DECINES UGA 1

FC COLOMBIER-SATOLAS 1

CO ST-FONS

Poule B: ASVEL 1

AS ST-MARTIN EN HAUT 1

Descendent en D2

Poule A: FC CORBAS 1

AS CHANDIEU-HEYRIEUX 1

CS NEUVILLE 2
FC SEVENNE 1
USEL FOOT 1
BRON GD LYON 2

BROIN GD LYON 2

Poule B: Haute BREVENNE FOOT 1
JS IRIGNY 1

ES CHAPONOST 1 (ne repart pas)

LOSC 1

CHAPONNAY-MAR 2

FC GRIGNY 1

En D2

Montent en D1

Poule A : FC VENISSIEUX 3 Poule B : OL VAULX 1 Poule C : CASCOL 1

Poule D: LIMONEST DARD ST DIDIER 3

(FC Gerland 1, JSO Givors 1, FC Chazay 1 et FC Lamure-Poule 1 ne montent pas suite à application article 4.00 relatif au principe de régulation)

Descendent en D3

Poule A: AS MANISSIEUX 1

FC MENIVAL 2 BELLEVILLE FOOT 2 AS DIEMOZ 1

Poule B: CO ST FONS 2

AL MIONS 2

USM PIERRE BENITE 1

ENT FONTAINES SATHONAY 1

Poule C: ES CHAPONOST 2 (ne repart pas)

FC BORDS DE SAONE 3 (ne repart pas)

LYON CHEMINOTS VAISE 1

ES CHARLY 1

Poule D: SC CALUIRE 2

SUD AZERGUES FOOT 1
FC CROIX ROUSSIEN 1
HAUTS LYONNAIS 3

EN SENIORS D3

Montent en D2

Poule A: AS BUERS 1

FC FRANC LYONNAIS 1 FP=2,00 ne monte pas

Poule B: O BELLEROCHE 2

RC BELIGNY 1 FP=1,50 monte

AS CONFLUENCE ne monte pas (infraction au statut de l'arbitrage)

Poule C: AMPLEPUIS 2

FC RENEINS VAUXONNE 1 FP=1,76 ne monte pas

Poule D: AS ST PRIEST PORTUGAIS 1

AS PUSIGNAN 1 FP=1,85 ne monte pas

Poule E: SPORTING NORD ISERE 2

SO PONT DE CHERUY 2 FP=1,68 monte

Poule F: ES GENAS AZIEU 2

ES TRINITE 2 FP=1,00 monte

Descendent en D4

Poule A: AS LIMAS 1

ASA VILLEURBANNE 2 ENT FONTAINE SATHONAY 2

LOSC 2 FP=1,24 ne descend pas



FOOT LYON RHÔNE

PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

Poule B: BEAUJOLAIS FOOT 2

GOAL FC 4

FC MT BROUILLY 2

ES LIERGUES 2 FP=1,82 descend

Poule C: LIMONEST DARD ST DIDIER 4

O RILLIEUX 2

ANATOLIA 1

AS GREZIEU LA VARENNE 1 FP=1,57 descend

Poule D: FC MEYS GREZIEU 2

RHONE SUD 1

USEL FOOT 2 FP=2,10 descend

Poule E: JS IRIGNY 2

AS CHANDIEU HEYRIEUX 2

LA GIRAUDIERE 1

BRON GD LYON 3 FP=0,68 ne descend pas

Poule F: FC CORBAS 2

FC PAYS VIENNOIS 1 CS VAULXOIS 1

MAIA SONNIER 1 FP=4,89 descend

EN SENIORS D4
Montent en D3

Poule A: FC BULLY 1

FC PONTCHARRA 3

ENT ST IGNY/PROPIERES 1 ne monte pas (infraction au statut de l'arbitrage)

CHAMBOST-ALLIERES 1 aux lettres monte

Poule B: USVJ 1

FC RIVE DROITE 2

AFC LATINO 1 aux lettres monte

Poule C: FC ST CYR 2

FC GERLAND 2

TRINITE 3 ne monte pas car perdant barrage

Poule D: JSO GIVORS 2

FC RONTALON 1

US OUEST LYONNAIS aux lettres monte

Poule E: AS BRIGNAIS 1

FC TERNAY 1

*GIVORS BANS*ne monte pas car perdant barrage

Poule F: *CS OZON 2*ne monte pas car barré par Ozon 1

FC CHASSIEU DECINES 3:

MUROISE 2 ne monte pas car perdant barrage

EN SENIORS D4 Bis

Montent en D3

Poule G:

FC FRANC LYONNAIS 2 (vainqueur barrage) barré par équipe 1 ne monte pas

Poule H:

ANTILLAIS VILL 1 (vainqueur barrage) aux lettres monte

Poule I:

SCBTP 1 (vainqueur barrage) aux lettres monte

EN SENIORS D4 Bis

Montent en D4

Toutes les équipes des poules G, H, I qui ne montent pas en D3

<u>Modifications</u>: Suite à parution par la Laurafoot des montées/descentes de ses championnats au 10 juin 2022, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR.

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges et des procédures en cours.

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver.

L'ordre est le suivant : A, B, D, H, G, F, I, E, C

CHAMPIONNATS JEUNES

U20

A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 2 équipes du Rhône qui descendent de U20 R2 et reviennent au niveau district en U20 D1, il s'agit de :

AS BELLLECOUR 1
DOMTAC 1

De plus, à ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 3 équipes du Rhône qui descendent de U18 R2 et reviennent au niveau district en U20 D1, il s'agit de :

FC LIMONEST DARD ST DIDIER 1 LYON CX ROUSSE FOOT 1 ES TRINITE 1

Comme nous avons 2 montées de U20 D1 vers la ligue (U20 R2), Nous appliquons le principe de régulation à compter du niveau D2.

U20 D1

Montent en LIGUE

Poule A : FC FRANC LYONNAIS 1 Poule B : FC SUD OUEST 1

Descendent en D2

Poule A: US FORMANS 1

O RILLIEUX 1 AL MIONS 1

Poule B: LYON EVEIL 1

FC BORDS DE SAONE 1

ES GENAS 1

Montent en D1

Poule A: AMPLEPUIS 1

Poule B : PONT DE CHERUY 1 (A noter que Rhône Vallée ne repart pas)

Poule C: POINT DU JOUR 1

(ES Gleize 1, FC Gerland 1 ne montent pas suite à application article 4.00 relatif au principe de régulation) (Chassieu-Décines 2, ASVEL 2, FC Goal 2 ne monte pas car barrés par les équipes 1 qui se maintiennent en U20 D1) (Sud Lyonnais 2 est barré par Sud Lyonnais 1 qui ne monte pas)

U17

A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 3 équipes du Rhône qui descendent de U16 R2 et reviennent au niveau district en U17 D1, il s'agit de :

U F BELLEVILLE 1 US MEYZIEU 1 US MILLERY-VOURLES 1 Nous avons deux montées de U17 D1 vers U18 R2 ligue.

Ces deux équipes qui montent en ligue gardent leur place équipe en U17 D1.

EN U17 D1

Montent en LIGUE

Poule A: PONTCHARRA 1

Poule B: US MILLERY VOURLES 2

Descendent en D2

Poule A: **BELLEVILLE FOOT 2**

> car poussé par Meyzieu U16 R2 **US MEYZIEU 2**

ENT HTE BREVENNE GIRAUDIERE 1

LYON CX ROUSSE FOOT 2

car poussé par Millery Vourles U16 R2 qui descend Poule B: **US MILLERY-VOURLES 2**

> ES TRINITE 2 repéché car Millery Vourles descend

car poussé par Belleville U16 R2

ne descend pas car Belleville est poussé en D2

AL MIONS 1 **SUD LYONNAIS 2**

EN U17 D2

Montent en D1

Poule A: FC GERLAND 1 Poule B: OST GENIS LAVAL 2 Poule C: SPORTING NORD ISERE 1

(FCP Arbresle 1, Ste Foy Lyon 1, CS Ozon 1 ne montent pas suite à application article 4.00 relatif au principe de régula-

tion)

Descendent en D3

Poule A: MILLERY VOURLES 3 poussé par équipe 2 qui descend de D1

> LYON CROIX ROUSSE 3 car Lyon Croix Rousse 2 descend

US MEYZIEU 3

FC CX ROUSSIEN 1 repéché car Lyon Cx Rousse 3 descend

BEAUIJOLAIS FOOT 1 Poule B:

ENT FORMANS / BORDS DE SAONE 1

SCBTP 1

Poule C: FC SUD OUEST 1

ENT VAL D'AZERGUES 1

EN U17 D3

Montent en D2

Poule A: **ENT SATHONAY/FONTAINES 1**

AS GREZIEU LA VARENNE 1

Poule B: CO ST FONS 1

AS BUERS 1

Poule C: OL VAULX 1

FC POINT DU JOUR 1

(FC Mt Brouilly 1, Pont de Chéruy 1, US des Monts 1 ne montent pas suite à application article 4.00 relatif au principe de régulation)

U17 D3 Bis

Montent en D3

Toutes les équipes des poules D et E de U17 D3 Bis

U15

A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 2 équipes du Rhône qui descendent de U15 R2 et reviennent au niveau district en U15 D1, il s'agit de :

FC CHASSIEU 1 CS NEUVILLE 1

Les 2 équipes de notre championnat D1 qui montent en ligue conservent leur place en D1.

AS ST PRIEST 2 et FC LYON 2 ne peuvent pas monter en U15 R2.

FC LYON 2 refuse de monter en U16 R2, donc le meilleur second des 2 poules peut prétendre à monter en U16 R2.

EN U15 D1,

montent en U15 R2: AS CRAPONNE 1

LYON CX ROUSSE FOOT 1

Montent en U16 R2: AS ST PRIEST 2

AS CRAPONNE 1 FP:-0,42

LYON CX ROUSSE FOOT 1 (FP: 0,69 ne monte pas en U16 R2)

Descendent en D2

Poule A: USEL FOOT 1

O ST GENIS LAVAL 2

ASVEL 1 US MEYZIEU 2 AS BELLECOUR 1

Poule B: FC ST CYR 1

ES TRINITE 2 FC VAULX 2

FC CHASSIEU DECINES 2 AS MONTCHAT 2

EN U15 D2

Montent en D1

Poule A: AS BUERS 1

ES ST PRIEST FP 2,04 (ne monte pas)

Poule B: O SATHONAY 1

LYON EVEIL 1 FP 0,41 (monte car Lyon Croix-Rousse ne garde pas sa place en D1)

Poule C: SPORTING NORD ISERE 1

FC STE FOY LYON 1 FP -0,23 monte

Descendent en D3

Poule A: O RILLIEUX 1

ENT FCRD/CSR 1 CO ST FONS 1 FC VENISSIEUX 3

FC MT BROUILLY 1 FP -1,05 ne descend pas

Poule B: FC CORBAS 1

CHAPONNAY MAR 2 BELLEVILLE FOOT 2

O LYONNAIS FEM 4 FP -0,88 ne descend pas

Poule C: SCBTP 1

ENT NEUVILLE COUZON 2

LY CX ROUSSE FOOT 2 FP 0,14 descend

AS MONTCHAT 3 descend car Montchat 2 descend de D1



FOOT LYON RHÔNE

PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

U15 D3

Montent en D2

Poule A: FC LYON 5 ne peut pas monter car bloqué par équipe supérieure

EVEIL LYON 2 monte (peut monter car Lyon EVEIL 1 monte en D1)

BRON GD LYON 2 FP -0,68 ne monte pas

Poule B: ENT USVJ/JONS 1

CHANDIEU-HEYRIEUX 1 FP -0,67 ne monte pas

Poule C: FCP ARBRESLE 1

HAUTS LYONNAIS 1 FP -0,95 monte

Poule D: SC CALUIRE 1

RENEINS-VAUXONNE 1 FP -0,58 ne monte pas

Descendent en D4

Poule A: UGA DECINES 1

ASUL 1 ASVEL 2

OZON 1 FP -0,32 ne descend pas

Poule B: PAYS VIENNOIS 1

US VAL AMBY 1 AS BELLECOUR 2 AL MIONS 2

AS MANISSIEUX 1 FP 2,08 descend

Poule C: US DES MONTS 1

SC GARON 2

AS ST MARTIN EN HAUT 1

FC STE FOY LYON 2 FP -0,68 ne descend pas

Poule D: ENT VAL AZERGUES 2

FC PONTCHARRA 2

ES GLEIZE 1 ES LIERGUES 2

LIMONEST DARD ST DIDIER 2 FP 0,50 descend

U15 D4

Montent en D3

Poule A: RC BELIGNY 1

BEAUJOLAIS FOOT 1 (ne monte pas aux lettres)

Poule B: FC MEYS GREZIEU 1

ENT RHONE SUD / TARTAR 1 (ne monte pas aux lettres)

Poule C: FC BORDS DE SAONE 2

FC ST CYR 2 monte aux lettres

Poule D: SUD LYONNAIS 2

USEL FOOT 2 (ne monte pas aux lettres)

Poule E: FC GERLAND 2

ES CHARLY 1 (ne monte pas aux lettres)

Poule F: TERNAY 1

MUROISE 1 (ne monte pas aux lettres)



PREMIERS DE POULES FIN DE SAISON 2021/2022

VETERANS

Poule A: ES CHAPONOST Poule B: AS BRIGNAIS Poule C: AS GENAY Poule D: FC VAULX Poule E: MUROISE

Poule F: CHAPONNAY-MARENNES

SENIORS

En D1

Poule A: DECINES UGA 1

Poule B: ASVEL 1

En D2

Poule A : FC VENISSIEUX 3 Poule B : OL VAULX 1

Poule C: CASCOL 1

Poule D: LIMONEST-DARDI-ST-DIDIER 3

EN SENIORS D3

Poule A: AS BUERS 1
Poule B: O BELLEROCHE 2
Poule C: ST AMPLEPUIS 2
Poule D: ST-PRIEST PORT 1

Poule E: SPORTING NORD ISERE 2

Poule F: ES GENAS 2

EN SENIORS D4

Poule A : FC BULLY 1 Poule B : USVJ 1

Poule C: FC ST-CYR Mt D'OR 2

Poule D : JSO GIVORS 2 Poule E : AS BRIGNAIS 1 Poule F : CS OZON 2

EN SENIORS D4 Bis

Poule G : FC FRANC LYONNAIS 2 Poule H : VILL ANTILLAIS 1

Poule I : SCBTP 1

CHAMPIONNATS JEUNES

U20

U20 D1

Poule A : FC FRANC LYONNAIS 1
Poule B : FC SUD OUEST 1

U20 D2

Poule A: ST AMPLEPUIS 1
Poule B: SUD LYONNAIS FOOT 2

Poule C: ASVEL 2

<u>U17</u>

U17 D1

Poule A: FC PONTCHARRA 1
Poule B: US MILLERY-VOURLES 2

EN U17 D2

Poule A : FC GERLAND 1 Poule B : ST GENIS LAVAL 2

Poule C: SPORTING NORD ISERE 1

EN U17 D3

Poule A: ENT SATHONAY/FONTAINE 1

Poule B : CO ST-FONS 1 Poule C : OL VAULX 1

U17 D3 Bis

Poule D: FC COLOMBIER-SATOLAS 2

Poule E: LOSC 1

<u>U15</u> U15 D1

Poule A : AS ST-PRIEST 2 Poule B : FC LYON 2

EN U15 D2

Poule A : AS BUERS 1
Poule B : O SATHONAY 1

Poule C: SPORTING NORD ISERE 1

U15 D3

Poule A: FC LYON 5

Poule B : ENT USVJ-JONS 1
Poule C : FCP ARBRESLE 1
Poule D : SC CALUIRE 1

U15 D4

Poule A: RC BELIGNY 1

Poule B : FC MEYS GREZIEU 1
Poule C : FC BORDS DE SAONE 2
Poule D : SUD LYONNAIS FOOT 2

Poule E : FC GERLAND 2 Poule F : FC TERNAY 1



CHAMPIONNAT 2022/2023

Le tirage des poules du championnat pour la saison 2022-23 sera effectué le Mercredi 29 juin 2022 au DLR.

Tous les clubs sont invités à participer.

Programme des tirages : 16 h 00 : U15.

16 h 30 : U17. 17 h 00 : U20.

17 h 30 : Seniors D3. 18 h 00 : Seniors D1 et D2.



ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des équipes en Entente.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Les ententes de la saison 2021/2022 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».



Club support : FC DE FONTAINES

Clubs constituant l'entente : O. SATHONAY CAMP et MAIA SONNIER

Equipe et catégorie : Seniors 1 en Seniors D2 Nom de l'équipe : ENT. FONT. SATH. MAIA 1

Club support : FC DE FONTAINES

Clubs constituant l'entente : O. SATHONAY CAMP et MAIA SONNIER

Equipe et catégorie : Seniors 2 en Seniors D3 Nom de l'équipe : ENT. FONT. SATH. MAIA 2

Club support: O. SATHONAY CAMP

Club constituant l'entente : FC DE FONTAINES

Equipe et catégorie : U17 1 en U17 D3 Nom de l'équipe : ENT. SATHONAY FONT.1

Club support: O. SATHONAY CAMP

Club constituant l'entente : FC DE FONTAINES

Equipe et catégorie : U17 2 en U17 D3 Nom de l'équipe : ENT. SATHONAY FONT.2

Club support: O. SATHONAY CAMP

Club constituant l'entente : FC DE FONTAINES Equipe et catégorie : U19 2 en U20 D2 Nom de l'équipe : ENT. SATHONAY FONT.2



FORFAITS

DATE	EQUIPE FORFAIT	AFFILIATION	CATEGORIE	NIVEAU	POULE	N° MATCH
13/06/2022	AS Trollsport Lyon 5	522542	VETERANS	U	D	24087311
13/06/2022	FC Ste Foy lès Lyon 5	523654	VETERANS	U	D	24087312
18/06/2022	GFC1	560780	U15 FEM	D1 A 8	С	24276336
18/06/2022	FCRV 1	582775	U15 FEM	D1 A 8	С	24276335
18/06/2022	FC Pontcharra St L. 1	541895	U15 FEM	D1 A 11	U	24290148

COMMISSION FEMININE

Tél **04 72 76 01 10** feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Présent: Mr CATHELAND,

Excusées: Mmes CHAUVOT, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET, PLATROZ. Mr MONTAGNON



PLEINIERE DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le <u>samedi 02 juillet de 9H30 à 12H au District de Lyon et du Rhône de Football.</u> La présence de tous les clubs est souhaitée. A cette occasion, les fanions seront remis à tous les 1^{er} de chaque poule Seniors / U18F/U15F, ces clubs sont priés d'être représentés impérativement. Limité à deux personnes par club. Bilan 2021/2022 et informations sur la saison 2022-2023



FEMININES SENIORS D1 A 11

Classement sous réserve

Poule Accession

1^{er} Chassieu Décines F.C. 2

2^{ème} Villefranche Fc 1

3^{ème} Chaponnay Marennes 1

SAISON 2022-2023 sous reserve

Club montant en Ligue : Chassieux/Décines F.C. 2

Féminines Seniors D1 A 11

Poule Accession

Clubs confirmants leur inscription: A.S. St Martin en Haut 2, Association Chandieu-Heyrieux 1, F.C. Chaponnay Ma-

rennes 1, Ev.S. Genas Azieu 2, Muroise Foot 1, F.C. Villefranche 1.

Clubs de D2 qui montent D1: F.C. Colombier Satolas Fc 1, A.S. Univ. Lyon 1.

Club en Attente de confirmation : Caluire Foot Filles 1968

Clubs de D1 qui descentes en D2 : Sud Lyonnais F 2013 2, O. St Genis Laval 1



FEMININES SENIORS D2 A 11

Classement sous réserve

Poule Accession	Poule B	<u>Poule C</u>
1 ^{er} Colombier-Satolas Fc 1	1 ^{er} Ent. Hte Brevenne/Ht Lyonnais 1	1 ^{er} St. Amplepuisien 1
2 ^{ème} A.S.Univ. Lyon 1	2 ^{ème} USEL Foot 1	2 ^{ème} Fc Lamure Poule 1
3 ^{ème} St Priest 1	3 ^{ème} S.C.B.T.P 1	3 ^{ème} La Giraudière 1



Poule A

FEMININES SENIORS D1 A 8

Classement sous réserve

1 ^{er} F.C. Point du Jour 1	1 ^{er} C.S. Vaulxois 1
2 ^{ème} AM.S. Diemoz 1	2 ^{ème} Manissieux As 1
3 ^{ème} Craponne As 1	3 ^{ème} F.C. Croix Roussien 1

Poule B





FEMININES U18 D1 A 11

Classement sous réserve

Poule Accession

1^{er} St Priest As 2 2^{ème} F.C. Ste Foy Les Lyon 1

3^{ème} E.F Saône Beaujolais 1

Poule B

1^{er} Venissieux FC 1 2^{ème} Craponne AS 1

3^{ème} GF Monts et Plaine 1

Poule C

1^{er} A.S. St Martin en Haut 1

2^{ème} USEL Foot 1

3^{ème} FF Echirolles



FEMININES U18 D1 A8

Classement sous réserve

Poule Unique

1^{er} GFC 2

2^{ème} O. St Genis Laval 1

3^{ème} Vaulx en Velin 1



FEMININES U15 D1 A 11

Classement sous réserve

Poule Unique

1^{er} Vénissieux Fc 1

2^{ème} St Priest AS 1

3^{ème} Lyon Football FC 1



FEMININES U15 D1 A 8

Classement sous réserve

Poule A

1^{er} Villefranche Fc 1 2^{ème} F.C. Bords de Saône 1

3^{ème} GRPT Fem ASEF/FCLDSD 1

Poule B

1^{er} Eveil de Lyon Fem 2 2^{ème} F.C. Gerland Lyon 1

3^{ème} Domtac Fc 1

Poule C

1er F.C. Ste Foy lès Lyon 1 2ème Rillieux Olympique 1

3^{ème} Eveil de Lyon Fem. 1



FUTSAL FEMININ

Le premier Championnat arrive bientôt à son terme. Nous avons déjà été précurseur en organisant une compétition de Futsal dédiée aux Filles. Ça n'est que le début et devons poursuivre les efforts pour féminiser la pratique, afin que notre district devienne une référence Nationale en la matière, comme il l'est déjà pour le Futsal avec ces 2600 licenciés (1^{er} de France). C'est pourquoi la commission Futsal invite tous les clubs à rejoindre cette compétition pour proposer une pratique supplémentaire à leurs joueuses.



JEUNES

Il y aura sur un prochain PV une note explicative sur les pratiques féminines jeunes.

COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél **04 72 76 01 07**

Réunion du 20 juin 2022

PRESIDENT DELEGUE: JARRY JOEL - 06 18 75 23 87

MEMBRES: CANNIZZARO JUSTIN - BATHOL HERVE et GUILMET JACQUES (06-73-38-93-44)

CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT ARRETE LE 20 JUIN:

1^{er} A.S. COURTHIAL : 46 pts (18 m) 2è U.G.A. DECINES : 37 pts (19 m) 3è A.S. MONTCHAT : 34 pts (16 m)

Puis dans l'ordre: 7 PFC - L.S.M. 2 - MUROISE - MILLERY VOURLES - US IRA - SPARTAK - LSM 1 - OULLINS CASCOL -

BPNL.

LES FEUILLES DE MATCHS QUI ARRIVERONT AU DELA DE CETTE DATE NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE.

APRES L' A.G. DU 22/06, LA COMMISSION SERA PRESENTE JUSQU'AU 4 JUILLET.

Question PVQuiz' N°6: avec combien de points l'UGA Décines a-t-elle terminé le championnat?

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07 futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M. Thierry BOLZE, J. HERNANDEZ



CHAMPIONNAT FEMININ

Le premier championnat Futsal Féminin Séniors, s'est avéré une réussite totale : satisfaction des participants, état d'esprit remarquable et parfaite organisation. Toutes les équipes ont joué le jeu, réceptives des différentes mises en place. Toutes les rencontres ont fait l'objet d'une attention particulière de la commission de l'arbitrage, avec la désignation d'un arbitre lors de chaque rencontre. Pour la saison prochaine et dans la continuité de cette très bonne expérience, le District de Lyon et du Rhône, encourage et invite tout club (Libre ou Futsal), à nous rejoindre.

Ce n'est que le début, et nous devons tous ensemble poursuivre nos efforts pour féminiser la pratique Futsal.

La commission Futsal invite tous les clubs à prendre contact avec elle pour répondre à tous vos questions ou vos interrogations.



CHAMPIONNAT

Vœu n°1 - Commission Futsal Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 14 mai 2022 Modification du Règlement de la Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Seniors



FOOT LYON RHÔNE

PV 559 DU JEUDI 23 JUIN 2022

Article 4 - Système de l'épreuve

- 4.1. La coupe de Lyon et du Rhône de futsal se dispute sur une rencontre unique d'une durée de deux fois 25 minutes (temps normal avec élimination directe) en cas de match nul, prolongation de 2x5 minutes et ensuite 3 tirs au but. Si nouvelle égalité, tirs au but à la mort subite.
- 4.2. Tirage des premiers et deuxièmes tours : équipes de D3 et D4 éliminées de la Coupe Nationale.
- 4.3. Tirage du troisième tour : toute équipe éliminée de la Coupe Nationale
- 4.4. A partir du quatrième tour : tirage intégral.
- 4.5. La finale seulement, se dispute en deux fois 20 minutes en temps réel ; en cas de match nul, prolongation de deux fois 5 minutes, si égalité, 3 tirs au but et enfin tirs au but à la mort subite.

Article 4 - Système de l'épreuve

- 4.1. La coupe de Lyon et du Rhône de futsal se dispute sur une rencontre unique d'une durée de deux fois 25 minutes (temps normal avec élimination directe) en cas de match nul, prolongation de 2x5 minutes et ensuite 3 tirs au but. Si nouvelle égalité, tirs au but à la mort subite.
- 4.2. Toutes les équipes engagées participeront, sans exempt, au premier tour.
- 4.3. L'équipe tirée en premier lors du tirage au sort recevra.
- 4.4. A partir du quatrième tour : tirage intégral. La finale seulement, se dispute en deux fois 20 minutes en temps réel ; en cas de match nul, prolongation de deux fois 5 minutes 3 tirs au but, si égalité tirs au but à la mort subite
- 4.5. Les équipes éliminées au premier tour ont la possibilité de participer à la coupe de l'Avenir si elles le désirent

Création du Challenge U15: les clubs Futsal participant à la pratique U15 sont obligatoirement tenus de participer au Challenge U15 organisé par le District. Le règlement de ce Challenge est identique à celui de la Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Seniors, avec match éliminatoire et Finale disputée le même jour que les Seniors et U18.



MONTEES / DESCENTES

A ce jour , et dans l'attente des décisions à venir (LAURA , commission règlements, appel, ententes, fusions, forfait déclaré et repêchages éventuels)

Les montées et descentes sont définies comme suit :

D1 : aucune descente de Ligue 1 montée en Ligue : FF Rillieux

3 descentes en D2 : Muroise-Grenay, Venissieux FC 2 et Caluire FC 2 **D2** : 4 montées en D1 : AS St Priest, Revolee , O L 2 et Civrieux 2

5 descentes en D3: Miribel, Oullins, Irigny 2, Muroise-Grenay 2 et CCDSV.

D3: 6 montées en D2: AS St Priest 2, Mions, Vaulx United ou Meyzieu, Croix Rousse et Nouvelle Generation 2



ENGAGEMENT 2022/2023

Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission sportive avant le 15/07 pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat. Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31/05/22 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission sportive et des compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors. Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club. Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.



CHAMPIONNATS ET PRATIQUES JEUNES

Bonjour à tous,

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de la réunion du Jeudi 16/06/22 concernant la Pratique Futsal Jeunes :

Clubs représentés :

FC VAULX EN VELIN
A.S. LYONNAISE ANTOINE MARTEL
A. FUTSAL DE VAULX EN VELIN
FOOT SALLE CIVRIEUX D'AZERGUES
CHASSIEU DECINES FC
LYON MOULIN A VENT
FUTSALL ASSOCIATION VILLEURBANNE
CONDRIEU FUTSAL
FRANCE FUTSAL RILLIEUX
US ST FONS FUTSAL
VENISSIEUX FOOTBALL CLUB
C.C.S. PATR. LAIQUE VILLETTE PAUL BERT

Clubs non représentés :

GOAL FUTSAL CLUB
F. C. CHAVANOZ
GOAL FOOTBALL CLUB
MIRIBEL FOOT
CALUIRE FUTSAL CLUB

Vous trouverez ci-dessous le diaporama support.

1: Point sur la pratique U15 - U18:

- La grande majorité des rencontres se sont déroulées sans problèmes disciplinaires remontés.
- Formule des rencontres appréciée (Brassage, Championnat, Play Off)

Il manque encore quelques résultats et feuilles de match, il est impératif de nous retourner les informations (score, FM) concernant les matchs cités en PJ

2: Point sur les U7-9-11-13:

- Championnat U13 apprécié, mais manque de suivi administratif par les clubs (trop peu de feuilles de matchs retournées!)
- Maintien de plateaux avec 4 équipes maximum pour les autres équipes U13 afin d'éviter que la rencontre soit annulée en cas d'absence et limiter le nombre de créneaux nécessaires
- Plateaux U11 : Volonté de limiter le nombre d'équipes à 4 par plateau mais encore trop d'équipes absentes sur les différents plateaux

La saison prochaine, nous proposerons la programmation des plateaux sur une ½ saison complète pour permettre aux clubs d'anticiper et éviter les **modifications de dernières minutes qui deviennent trop problématiques** pour l'organisation et la convocation des pratiquants.

10 clubs sont labélisés aujourd'hui, ce doit être un gage de structuration!!

3: Aspect administratif:

- Le suivi administratif de la pratique Jeunes (U7 aux U18) sera assuré désormais par la commission Futsal
- Les clubs qui ne respectent pas la programmation et l'envoi des feuilles de plateaux et d'effectif se verront amendés selon les tarifs en vigueur, nous serons beaucoup plus ferme! Les clubs doivent fournir la feuille d'effectif sur TOUS les plateaux, c'est la formule la plus simple trouvée aujourd'hui.
- Nous invitons les clubs à proposer de jeunes arbitres en formation (dès 16 ans)
- Nous demanderons la saison prochaine 1 arbitre capacitaire identifié et formé par catégorie (U13, U15, U18) Les inscriptions sont ouvertes sur Footclubs (préciser les horaires des rencontres et désidératas)

4: Infos diverses:

Le prix des mutations si changement de pratique (Libre à Futsal) sera réduit de 50%

Possibilité d'avoir une double licence même dans deux clubs nationaux avec cachet sur la licence « Pratique niveau national interdite ». Demande à faire auprès du service licence de la ligue.

Nouveau Guide interactif Futsal : https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2022/03/FFF-GUIDE-INTERACTIF-FUTSAL compressed.pdf

Réforme de la coupe U13 Futsal : réflexion en cours pour ouvrir cette coupe au plus grand nombre sur 3 weekend en Janvier

Pratique régionale : Probable création d'une Coupe Régionale U15 et U18 garçons, et d'une coupe U18F et Séniors Féminine. Probable création d'une pratique U18 régionale sur la 2^{ème} phase

5 : Calendrier prévisionnel :

- Formule similaire à cette saison
- Rentrée du Futsal : Plateaux par secteur géographique en U11-U13 le 24/09 et en intraclub pour les U7-U9 le 01/10
- Pratique Futsal associé pour les U7 aux U13 sur la période hivernale : nous aurons besoin de vos disponibilités et créneaux pour accueillir un maximum de plateaux

Tournois de clôture : Volonté d'organiser des tournois en fin de saison : les clubs se positionneront dès le début de saison

La commission Futsal et la commission technique et des jeunes vous remercie pour votre investissement quotidien qui a permis à la pratique de repartir malgré deux saisons précédentes très complexes, la saison prochaine devra être un nouvel élan pour le développement de cette pratique.

La réunion de rentrée de la pratique jeunes sera le mercredi 14 septembre au district, vous pouvez commencer à prendre vos dispositions pour que tous les clubs soient représentés (présence obligatoire sous peine d'amende)

Roand BROUAT Président de la Commission Futsal s'excuse de son absence pour cette réunion. Bonnes vacances !

PS : Je vous rappelle qu'il est impératif de nous retourner les informations (score, FM) concernant les **matchs cités en ci-dessous**

Catégorie	Phase	Poule	Journée	Date	Recevant	Visiteur	Score
U18	2	Α	6	06-mars	Futsal Vaulx 1	Futsal Villeurbanne 1	
U18	3	Α	1	10-avr	Martel 1 Chavanoz 1		
U18	3	Α	2	08-mai	FC Vaulx 1	Martel 1	
U18	3	В	1	08-juin	Futsal Villeurbanne 1	PLVPB 1	
U18	3	В	3	22-mai	Futsal Villeurbanne 1	Moulin A Vent 1	
Catégorie	Phase	Poule	Journée	Date	Recevant	Visiteur	Score
U15	3	В	1	10-avr	Goal Football 1	Vénissieux FC	
U15	3	D	1	10-avr	Chassieu Dec 1	Futsal Vaulx 2	
U15	3	D	2	08-mai	Chassieu Dec 1	FS Civrieux 2	
Catégorie	Phase	Poule	Journée	Date	Recevant	Visiteur	Score
U13	Unique	Α	1	05-févr	Condrieu	FC Vaulx	
U13	Unique	Α	2	05-mars	Futsal Vaulx	FS Civrieux	
U13	Unique	Α	2	06-mars	Condrieu	PLVPB	
U13	Unique	Α	2	06-mars	Moulin A Vent	Chassieu Dec	
U13	Unique	Α	3	15-mai	Chassieu Dec	Condrieu	
U13	Unique	Α	4	02-avr	FC Vaulx	Futsal Vaulx	
U13	Unique	Α	4	17-avr	Condrieu	Moulin A Vent	
U13	Unique	Α	5	08-mai	Futsal Vaulx	Condrieu	
U13	Unique	Α	5	29-mai	PLVPB	FC Vaulx	
U13	Unique	Α	6	21-mai	FC Vaulx Chassieu Dec		
U13	Unique	Α	6	29-mai	Goal Futsal Condrieu		
U13	Unique	Α	7	12-juin	Condrieu FS Civrieux		
U13	Unique	Α	7	12-juin	Moulin A Vent	FC Vaulx	
U13	Unique	Α	7	12-juin	Futsal Vaulx	Goal Futsal	

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél **04 72 76 01 05** loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 juin 2022

Président: Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Gérard Meï, Ma-

nuel De Oliveira, Jérôme Hernandez

Prochaine Réunion : Mardi 28/06/2022

Résultats du challenge foot à 11 :

POULE A	
SIMANDRES 1	1
RHONE-SUD	2
AQUEDUCS/beaunant	3
DUQUEINE/champ	4
Grand ouest 2(ex Tassin)	5
BRIGNAIS as	6
GENAS/AZIEU (ex jul g)	7
ST SIMON	8
ESS ST PRIEST	9
SPRINGBOYS	10

POULE B	
AIR INTER	1
CETIAT	2
LYON FC 2	3
AIGLON - AS	4
IRIGNY	5
ASSURANCES/LYON	6
ATHLETICO st priest	7
ROULE mula 1	8
JUVE ST PIERRE	9
ST CYR / MT/D'OR 1	10

POULE C	
CHAZAY	NC
GOAL fc 4 (ex MDA)	1
LIERGUES (ex Limas)	2
MONTANAY	2
FORMANS ST DIDIER	4
MEGINAND 1	NC
BELIGNY VILL rc	5
ST JEAN SPORT	6
LDSD (limo-dar-st did)	NC
·	

POULE D	
COLOMBIERE fc	1
LYON FC 3	2
ASUL 2	3
LYON 8 eme	4
RIMSKYADES	4
ASVEL FOOT	NC
SPORTING GONES	6
SEVENNE	7

POULE E	
FEYZIN 2	1
FAR/CROIX/Rousse	2
BOIGE et VIGNAL	3
AIL MANISSIEUX 1	4
AL GONES (ex lou)	5
MONCHAT 1	6
AZZURRI venissieux	7

POULE F	
SUD OUEST 69	1
FRANCHEVILLOIS 1	2
FRANCHEVILLOIS 3	3
GREZIEU la VARENNE	4
ROULE mula 2 (ex Ocb)	5
ST/*CYR/mt D'OR 2	5
VAUGNERAY as	7
MEGINAND 2	8
CRAPONNE as	9

POULE G	
MONCHAT 2	1
OFFICIAL LYON	2
SCBTP	2
ECULLY 1	3
LAMBRETTA IIfc	5
ORGANISMES SOCIAUX	5
DOMTAC FC	7
HAPOEL	8
ALL STAR SOCCER	9
MACCABI	NC
EVEIL de forfait	F

POULE H	
CFI	1
PUSIGNAN	2
BALAN fc2	3
USEL	4
CORBAS (ex Dip)	5
USVJ	5
FOUR fc	7
AIL MANISSIEUX 2	8
CERBERES	9

POULE I	
OL TV	1
MISERIEUX-TREVOUX	2
ASUL 1	NC
CHAPONOST (ex roul 1)	3
FEYZIN 1 (ex sud lyon)	4
GOAL 1 (ex Tassin)	5
LYON METROPOLE 1	NC
COSTAUDS fc	6
CHASSIEU DECINES	NC
RILLIEUX oly	NC
ST FONS	NC

NOTE: NC non classé; F forfait

SAISON 2022/2023:

Pour la saison 2022/2023 les fiches de renseignements ont été envoyées par email à tous les correspondants et seront prochainement disponibles sur le site du district

Concernant les inscriptions et le renouvellement des licences celles-ci sont ouvertes sur foot club Attention : n'oubliez pas de vous inscrire, remplir la fiche de renseignement ne dispense pas de l'inscription!

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 16 juin 2022

Présents: S. Boisset - G. Pistol - G. Sève - A. Fezza - F. Bediat - D. Combier - C. Robert.

Excusés: C. Perrot – Z. Benslimane.

Coordonnées: Tél. présidente: 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, O.S.V. 535 avenue St Exupéry - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

RAPPEL ADRESSE ENVOI DES FEUILLES DE MATCHS:

O.S.V. / GROUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL - 535, avenue Saint Exupéry - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Vous pouvez déposer les feuilles directement dans la boite aux lettres de l'O.S.V. située sur l'avenue St Exupéry. Elles doivent être mises obligatoirement sous enveloppe à destination du Groupement Beaujolais à inscrire sur l'enveloppe. Elles seront ensuite réparties dans les boites aux lettres intérieures par les responsables de l'Office des Sports de Villefranche

COMPTE RENDU DES FINALES DE COUPES DE GROUPEMENT SAISON 2021-2022 A BEAUJEU

COUPE DU BEAUJOLAIS U13:

Les équipes de DomTac FC3 – Belleville Football Beaujolais 2- FCVB3 – FCVB2 ont disputé cette phase finale le dimanche 19 juin en matinée.

Au terme des rencontres c'est FCVB2 qui remporte la coupe du Beaujolais.

COUPE DU BEAUJOLAIS U15:

DomTac FC2 a dominé cette finale face à Liergues et a remporté la coupe du Beaujolais sur le score de 8 à 1.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17:

Liergues 2 a laissé échapper la victoire face à Amplepuis, vainqueur sur le score de 1 à 6.

COUPE DES VIGNERONS:

Chambost St Just a inscrit 5 buts en première période face à Sud Azergues Foot 2. Score final : 6-0 L'équipe de Chambost St Just repart avec la Coupe des Vignerons .

COUPE JOSEPH MAGAT:

L'équipe d'Amplepuis 2 était opposé à DomTac FC2. Score final : 0 - 6

C'est DomTac FC 2 qui a remporté la coupe J. Magat.

Ces rencontres se sont déroulées sous une chaleur accablante et dans un très bon esprit.

Un grand bravo à tous les vainqueurs et félicitations aux équipes finalistes pour leur parcours dans leur coupe respective.

Remerciements aux arbitres qui ont dirigé ces matchs, aux délégués qui ont veillé au bon déroulement des rencontres.

Un grand merci au club de BEAUJOLAIS FOOTBALL, pour la mise à disposition du stade Dufour Révillon à Beaujeu, au président Serge Vannier, à tous les bénévoles, pour leur accueil chaleureux et leur implication qui ont contribué à la réussite de ces 2 journées qui met un terme à la saison 2021-2022.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale du Groupement Beaujolais le vendredi 2 septembre à 19 heures à St Forgeux.

Question PVQuiz' N°6:

SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Présents: ALBEROLA Jean Jacques, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe, POULARD Gabriel

Groupement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)



SECRETARIAT

L'Assemblée Générale de début de saison aura lieu le mercredi 7 septembre à 19H30 à ECULLY (espace ECULLY



COUPES GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Résultats des finales du dimanche 19 juin 2022 sur les installations de GENAY

Coupe Christian Lariviere U15: GOAL FC 1 bat FRANC LYONNAIS 1 3 - 2

Coupe Jean Large U17: EVEIL DE LYON 1 bat POINT DU JOUR 1 3-3 (aux pénalties 5 - 3)

Coupe Maurice Pacard: R ILLIEUX 1 bat LOSC 4-2

Nous remercions le club de GENAY pour leur accueil et le prêt de leurs installations.



COMMISSION U13

Championnat

Feuilles de matchs non parvenues au groupement journée du 21 mai 2022 : Plateau de RILLIEUX

Coupe ANAYA: Finale: GOAL FC 2 vainqueur, CALUIRE 1 finaliste

<u>Coupe LARGE</u>: Finale: FC VAULX 3 vainqueur, LOSC 1 finaliste

Remerciements à toutes les équipes ainsi qu'aux éducateurs. La journée s'est très bien passée, malgré une température accablante. Remerciements également aux arbitres pour leur participation. Nous ne devons pas oublier COUZON pour le prêt de leurs installations et l'accueil qu'ils nous ont réservé.



COMMISSION U11

Championnat

Feuilles de matchs non parvenues au groupement journée du 21 mai 2022

Plateau A502 organisé par OL.SATHONAY 2

Plateau B504 organisé par ECULLY 2

Plateau C502 organisé par FONTAINES 1

Plateau D503 organisé par LIMONEST 2

Plateau E502 organisé par EVEIL DE LYON 11

Plateau F501 organisé par RIVE DROITE 1

Plateau F502 organisé par FC VAULX 5

Bonnes vacances à Toutes et à Tous et à la saison prochaine.

Question PVQuiz' N°6:

Question obligatoire PVQuiz' : quand aura lieu l'assemblée générale de début de saison du groupement Saône métropole ?

Question bonus PVQuiz': qui est le vainqueur de la coupe ANAYA?



GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 20 juin 2022

Boite Postale 12233 - 69607 VILLEURBANNE cedex - Siège: 93 rue du 4 aout - 69100 VILLEURBANNE

Tél / Fax : 04.78.84.18.48. **Mails :** lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr



SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD / Jean-François BLANCHARD

La saison 2022 se termine, à paraître prochainement le calendrier du foot d'animation 2023, on se retrouvera le jeudi 8 septembre pour l'AG du groupement (nous recherchons un club pour nous recevoir, merci de nous faire l'offre) Premières dates de reprise à retenir le 17 septembre en coupes pour les U13 et le 24 septembre en U7-U9-U11- U13. Pensez à engager vos équipes sur FOOT CLUB en renseignant en U 13 les alternances ou concordances. Indiquez également vos équipes féminines. Se rapporter au mode d'emploi en ligne sur le site du District concernant l'engagement des U6 au U11

Pour étoffer notre groupement nous recherchons pour la catégorie U7 une personne motivée et disponible (réunion le lundi soir à partir de 17h et pour quelques manifestations + ou -7 / an) faire acte de candidature par mail au groupement. Merci.

Bonnes vacances à tous.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 juin 2022

Membres: E. et A. MONTEIL — M. FOREST - JJ. ETCHEVERRY — E. CHAMOT – B. CAPOGROSSI - O. MONTEIL

Visite: Loire/St Romain en Gal

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00



PRESIDENCE

Evelyne Monteil: 06 30 34 70 70 - Mail: valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Les permanences se terminent elles reprendront le 06 septembre, nous restons à votre disposition sur l'adresse mail

Merci au club de Pont de Chéruy pour leur accueil lors des finales de coupes Vallée du Rhône. Très bel accueil, bonne ambiance tout au long de la journée malgré l'absence d'un club pour la finale U15

Belle tenue des supporters, joueurs et dirigeants

Merci à eux, nous finissons la saison sur 2 belles journées la JND et les finales de coupe

<u>INFOS IMPORTANTES</u>: Nous recherchons un club pour la journée d'accueil U7 du 24 septembre avec au minimum 2 terrains à 11 merci pour vos propositions

Attention pour vos inscriptions bien regarder les modifications on inscrit par catégorie d'âge U6 – U7- U8 – U9 etc....



COMMISSION COUPES U13 - U15 - U17 ET SENIORS

Olivier Monteil: 06 29 39 15 37

Toutes les photos des finales sont sur le site du district ainsi que sur le Facebook du groupement VDR

COUPE SENIOR:

Muroise 1(D3) - Chaponnay 2(D1) 3 – 3 4 tir au but à 2

COUPE U 17:

Chasse 1(D3) - Sporting Nord Isère 1(D2) 1 - 6

COUPE U 15:

Mions 1(D2) - Sporting Nord Isère 1(D2) Forfait de Mions

COUPE VALLEE DU RHONE U13 VDR

Résultats: 1^{er} ASSP 3 - Muroise 1 - Ozon 1 - ASSP 4 - Usel



COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry: 06 50 33 66 44

Bonnes vacances à tous



COMMISSION U11

Michel Forest: 04 78 73 90 27 - 06 19 64 10 37

Bonnes vacances à tous.



COMMISSION U9

Michel Forest: 04 78 73 90 27 - 06 19 64 10 37

Bonnes vacances à tous.



COMMISSION U7

Éric CHAMOT: 06.58.55.24.57.

Nous recherchons un club pour accueillir la journée de rentrée U7 le 24 septembre avec un minimum de 2 terrains à 11

Merci pour vos propositions

Je vous souhaite de bonnes vacances

REGLEMENT DU JEU

Le PVQuiz' fait sa grande rentrée dans vos procès-verbaux. Dorénavant, lors de la sortie hebdomadaire des PV chaque jeudi, un quiz y sera intégré.

Le but du jeu est simple, répondre à un maximum de questions. Le nombre de questions variera entre 16 et 20 questions : une par commission et six questions concernant les cinq groupements du District de Lyon et du Rhône.

Les questions se trouvent en bas de certaines pages, en rouge.

Concernant les questions des différents groupements, il est obligatoire de répondre à la « question obligatoire » de votre groupement concerné.

Par la suite vous pourrez répondre aux « questions bonus » des autres groupements mais aussi du vôtre.

Exemple: Monsieur DURANT, responsable technique d'un club appartenant au groupement Lyon métropole, joue. Il arrive à répondre à 14 questions générales, puis il répond à sa « question obligatoire » celle de son groupement (Lyon métropole).

Ensuite, il choisit de répondre à toutes les questions bonus de tous les groupements, y compris le sien afin de maximiser ses chances de gagner.

Une bonne réponse = 1 point ; mauvaise ou sans réponse = 0 point.

Comment retourner ses réponses ?

Pour vos réponses, un document sera disponible en fin de PV et également sur notre site internet, sous le lien PDF du PV dans la rubrique DOCUMENT -> PROCES-VERBAUX—FOOT LYON RHONE Le fichier doit être nommé de la façon suivante : NOM-PRENOM-CLUB et il doit être envoyé à cdip@lyon-rhone.fff.fr

Merci de compléter TOUTES les informations demandées dans le document afin de pouvoir vous identifier.

Les réponses sont à envoyer au plus tard le dimanche qui suit la sortie du PV à minuit.

Comment gagner?

Pour gagner c'est simple, il suffit de répondre juste à un maximum de questions sur un maximum de PV.

Différentes récompenses seront à gagner pour le lancement du jeu :

- Récompense 1 : tous les participants au jeu du premier PV seront récompensés !
- <u>Récompense 2</u>: lors de l'Assemblée Générale du mois de juin, les deux premiers du classement se verront récompensés de **deux places en salon** à un match de l'OL, sous le même système de classement mis à jour chaque semaine.
- **Récompense Club** : un total des points de toutes les personnes du même club sera établi, le club qui ressortira à la première place du classement sera récompensé d'un bon d'achat.

En cas d'égalité, les dates d'envois des réponses seront prises en compte.

Pour d'éventuelles question sur le règlement du jeu, contacter l'adresse électronique suivante : cdip@lyon-rhone.fff.fr

En cas de litige, seul le bureau du comité directeur sera décisionnaire

PVQuiz' N°6

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>Club</u> :	Fonction dans le club :
Numéro de Téléphone :	<u>Mail</u> :
Commentaire :	

Tableau des réponses à compléter

<u>QUESTIONS</u>	<u>REPONSES</u>
1/ Commission des coupes	
2/ Commission de discipline	
3/ Commission de l'arbitrage	
4/ Commission sportive et des compétitions	
5/ Commission féminine	
6/ Foot entreprise	
7/ Commission futsal	
8/ Foot loisirs	
9/ Groupement Beaujolais	Question obligatoire : Question bonus :
10/ Groupement Saône métropole	Question obligatoire : Question bonus :
11/ Groupement Lyon métropole	Question obligatoire : Question bonus :
12/ Groupement Vallée du Rhône	Question obligatoire : Question bonus :

BONNES VACANCES À TOUS!



AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Dossiers par club*

Club :	500081	A.S.UNIV. LYON						
Dossier :	20291453	du 14/06/2022 Coupe \	/ial Feminine/ Phase Unique	Poule Uni	que	2452	2446	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date	de fin	Fin récidive	
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06	5/2022		23,00
Club :	500361	C.OM. ST FONS						
Dossier :	20291635	du 15/06/2022 Seniors	D1/ Phase Unique	Poule A		2337	5750	29/05/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date	de fin	Fin récidive	Montan
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06	5/2022		25,00
Club :	504408	A.S. RHODANIENNE						
Dossier :	20291628	du 15/06/2022 Coupe 0	Svr Seniors / Phase Unique	Poule Uni	que	2452	2862	26/05/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE					.,,
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date	de fin	Fin récidive	Montan
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06	5/2022		26,50
Club :	504671	U.GLE ARMENIENN	E LYON DECINES					
Dossier :	20291451	du 14/06/2022 Coupel	Guichard Glm Seniors/ Phase Unique	Poule Uni	que	2452	5322	11/06/2022
Personne :		.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	TRE - TRESORERIE					, ,
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date	de fin	Fin récidive	Montan
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06	5/2022		23,00
Club :	504692	A.S. ST PRIEST						
Dossier :	20291462	du 14/06/2022 Coupel	yon/Rhone Futsal Senior/ Phase Uniqu	e Poule Uni	que	2453	0644	12/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date	de fin	Fin récidive	
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06	5/2022		23,00
Club :	504730	A.S. CRAPONNE						
Dossier :	20291467	du 14/06/2022 Coupe [De Lyon Du Rhone Seniors/Phase Uniq	ue Poule Uni	que	2452	9987	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet			Fin récidive	
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06	5/2022		28,50
Club :	505605	F.C. LYON FOOTBAL	L					
Dession	20291460	du 14/06/2022 Coupe 0	Glm U17/ Phase Unique	Poule Uni	que	2452	6473	11/06/2022
Dossier:								
Personne :			TRE - TRESORERIE					
	124	Frais de délégation	TRE - TRESORERIE	Date d'effet	Date	de fin	Fin récidive	Montan
Personne :		Frais de délégation Frais de délégation	TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022				Montan 23,004
Personne : Motif :	124		TRE - TRESORERIE					
Personne : Motif : Décision :	124 124	Frais de délégation O. ST GENIS LAVAL	TRE - TRESORERIE		13/06			
Personne : Motif : Décision :	124 124 520061	Frais de délégation O. ST GENIS LAVAL		13/06/2022	13/06	5/2022		23,004
Personne : Motif : Décision : Club : Dossier :	124 124 520061	Frais de délégation O. ST GENIS LAVAL	Brevenne U17/ Phase Unique	13/06/2022	13/06 que	2452	3759	23,004
Personne : Motif : Décision : Club : Dossier : Personne :	124 124 520061 20291458	O. ST GENIS LAVAL du 14/06/2022 Coupe E	Brevenne U17/ Phase Unique	13/06/2022 Poule Uni	13/06 que	2452 de fin	3759 Fin récidive	23,004
Personne: Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif:	124 124 520061 20291458	O. ST GENIS LAVAL du 14/06/2022 Coupe E	Brevenne U17/ Phase Unique	Poule Uni	13/06 que	2452 de fin	3759 Fin récidive	23,004 11/06/2022 Montan
Personne: Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif: Décision:	124 124 520061 20291458 124 124	O. ST GENIS LAVAL du 14/06/2022 Coupe E Frais de délégation Frais de délégation ET.S. TRINITE LYON	Brevenne U17/ Phase Unique	Poule Uni	13/06 que Date 6 13/06	2452 de fin	3759 Fin récidive	23,004 11/06/2022 Montan

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Dossiers par club*

Date d'effet Date de fin Fin récidive

Montant

Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 23,00€ Club : 528347 A. S. MARTEL CALUIRE Dossier: 20291470 du 14/06/2022 Coupe Lyon Et Rhone Futsal U18/ Phase Unique Poule Unique 24527076 12/06/2022 TRE - TRESORERIE Personne: Motif: 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant 23,00€ Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 Club: 529291 **U.S. VAULX EN VELIN** Dossier: 20291623 15/06/2022 Coupe De Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique Poule Unique 24522424 11/06/2022 Personne: TRE - TRESORERIE Motif: 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant 13/06/2022 13/06/2022 23,00€ Décision: 124 Frais de délégation Club: F.C. GERLAND LYON 533109 Dossier: 20291461 du 14/06/2022 Coupe Glm U17/ Phase Unique Poule Unique 24526473 11/06/2022 Personne: TRE - TRESORERIE Motif: Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive 124 Montant Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 23,00€ du 15/06/2022 Veterans/ Phase Unique Dossier: 20291686 Poule D 24087319 10/06/2022 Personne: TRE - TRESORERIE Motif: 10 Feuille incomplete Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant Feuille match incomplète 8,00€ Décision: 10 13/06/2022 13/06/2022 Club: 541589 **MENIVAL F.C.** Dossier: 20291625 15/06/2022 Coupe De Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique Poule Unique 24522424 11/06/2022 Personne: TRE - TRESORERIE Motif: 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant 23.00€ Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 20291634 du 15/06/2022 Seniors D1/ Phase Unique 23375750 29/05/2022 Dossier: Poule A Personne: TRE - TRESORERIE Motif: 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 25,00€ Club: F.C. CHAPONNAY MARENNES 546317 Dossier: 20291631 du 15/06/2022 Coupe Gvr Seniors/Phase Unique Poule Unique 24522862 26/05/2022 Personne: TRE - TRESORERIE Motif: 124 Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 26,50€ Club: 547090 J.ST.O. GIVORS 14/06/2022 Coupe Brevenne U15/ Phase Unique Dossier: 20291457 Poule Unique 24529951 11/06/2022 Personne: TRE - TRESORERIE Frais de délégation Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant Motif: 124 Décision: 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 25,00€ Club: 549484 **U.S. MILLERY VOURLES** 20291459 14/06/2022 Coupe Brevenne U17/ Phase Unique 11/06/2022 Dossier · **Poule Unique** 24523759 TRE - TRESORERIE Personne: Motif: 124 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant Frais de délégation 124 Frais de délégation 13/06/2022 13/06/2022 23,00€ Décision :

124

Motif:

Frais de délégation

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Dossiers par club*

Club :	550008	CHASSIEU DECINES F.	<u>c. </u>				
Dossier :	20291449	du 14/06/2022 Coupe De	Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique	e Poule Uni	que 245	22423	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montan
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06/202	2	23,00€
Dossier :	20291452	du 14/06/2022 Coupe Via	l Feminine/ Phase Unique	Poule Uni	que 245	22446	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	. Montan
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06/202	2	23,00€
Dossier :	20291620	du 15/06/2022 Coupe De	Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique	e Poule Uni	que 245	22423	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022	13/06/202	2	23,00€
Dossier :	20291699	du 15/06/2022 Coupe Via	l Feminine/ Phase Unique	Poule Uni	que 245	22446	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille d	e match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille d	e match	13/06/2022	13/06/202	2	26,00€
Club :	551420	F. C. DU FRANC LYON	NAIS				
Dossier :	20291448	du 14/06/2022 Coupe De	Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique	e Poule Uni	aue 245	22423	11/06/2022
Personne :			TRE - TRESORERIE				, , .
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	. Montant
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022			23,00€
Dossier :	20291617		Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique			22423	11/06/2022
Personne:		uu 10/00/1011 00upo 20	TRE - TRESORERIE		944 - 10		11/00/1011
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	. Montant
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022			23,00€
Dossier :	20291700		Lyon Et Du Rhone U20/ Phase Unique			22423	11/06/2022
Personne:	20231700		TRE - TRESORERIE		940 - 10		11/00/1011
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille d		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	. Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille d	e match	13/06/2022	13/06/202	2	13,00€
Club :	552301	GOAL FUTSAL CLUB					
Dossier :	20291463		on/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Uni	auo 245	30644	12/06/2022
Personne:	20231403	du 14/00/2022 Coupe Lyc	TRE - TRESORERIE	roule offic	que 243	30044	12/00/2022
Motif:	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		13/06/2022			23,00€
Dossier:	20291469		on Et Rhone Futsal U18/ Phase Unique			27076	12/06/2022
DUSSIEI .	20231403	uu 14/00/2022 COube Lv)		que 243	27070	12/00/2022
Darcanna ·		.,,.	<u> </u>	Poule Uni			
Personne:			TRE - TRESORERIE		Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif:	124	Frais de délégation	TRE - TRESORERIE	Date d'effet		Fin récidive	
			TRE - TRESORERIE				. Montant 23,00€
Motif:	124	Frais de délégation	TRE - TRESORERIE	Date d'effet			
Motif : Décision :	124 124 560508	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC	TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022	13/06/202	2	23,00€
Motif : Décision : Club : Dossier :	124 124	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC	TRE - TRESORERIE LIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu	Date d'effet 13/06/2022	13/06/202		
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne:	124 124 560508 20291468	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De	TRE - TRESORERIE EIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio	13/06/202 que 245	29987	23,00€ 11/06/2022
Motif : Décision : Club :	124 124 560508	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC	TRE - TRESORERIE EIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio	13/06/202 que 245 Date de fin	2 29987 Fin récidive	23,00€ 11/06/2022 Montant
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif:	124 124 560508 20291468	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De Frais de délégation	TRE - TRESORERIE EIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio	13/06/202 que 245 Date de fin	2 29987 Fin récidive	23,00€ 11/06/2022 Montant
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif: Décision:	124 124 560508 20291468	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De Frais de délégation	TRE - TRESORERIE EIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio	13/06/202 que 245 Date de fin	2 29987 Fin récidive	23,00€ 11/06/2022 Montant
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif: Décision:	124 124 560508 20291468 124 124	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De Frais de délégation Frais de délégation HAUTS LYONNAIS	TRE - TRESORERIE EIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio Date d'effet 13/06/2022	13/06/202 que 245 Date de fin 13/06/202	2 29987 Fin récidive 2	23,00€ 11/06/2022 • Montant 28,50€
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif: Décision: Club: Dossier:	124 124 560508 20291468 124 124	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De Frais de délégation Frais de délégation	TRE - TRESORERIE CIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/Phase Uniqu TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio	13/06/202 que 245 Date de fin 13/06/202	2 29987 Fin récidive	23,00€ 11/06/2022 Montant
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif:	124 124 560508 20291468 124 124	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De Frais de délégation Frais de délégation HAUTS LYONNAIS du 14/06/2022 Coupe Bro	TRE - TRESORERIE LYON LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE Evenne U15/ Phase Unique TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio Date d'effet 13/06/2022	que 245 Date de fin 13/06/202	2 29987 Fin récidive 2	23,00€ 11/06/2022 Montant 28,50€
Motif: Décision: Club: Dossier: Personne: Motif: Décision: Club: Dossier: Personne:	124 124 560508 20291468 124 124 563791 20291456	Frais de délégation Frais de délégation GRAND OUEST ASSOC du 14/06/2022 Coupe De Frais de délégation Frais de délégation HAUTS LYONNAIS	TRE - TRESORERIE EIATION LYONNAISE Lyon Du Rhone Seniors/ Phase Uniqu TRE - TRESORERIE Evenne U15/ Phase Unique TRE - TRESORERIE	Date d'effet 13/06/2022 e Poule Unio Date d'effet 13/06/2022	que 245 Date de fin 13/06/202 que 245 Date de fin	2 29987 Fin récidive 2 29951 Fin récidive	23,00€ 11/06/2022 Montant 28,50€